

Vigoulet-Auzi

bulletin municipal - octobre 2021

le Lien



*La vie
retrouvée !*



4

Vie Municipale

9

Dans mon village

21

Environnement

Sommaire

Vie municipale

La taxe foncière évolue...	4
Rénovation et extension du centre culturel	4-5
Faloure	6
Notre municipalité en bref : Sisyphe	7
Oups... la fibre s'est perdue en route	8
Travaux	8

Dans mon village

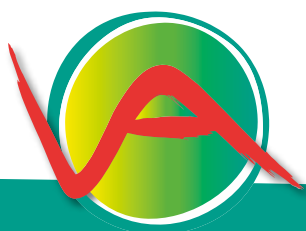
In mémoriam, Didier GEHANT	9
Jacques VIDAL s'en est allé faire du vélo dans les nuages	10-11
Brel (encore) debout !	11
Aux Aînés de Vigoulet-Auzil...	12
Fête du 11 septembre	12-13
La Cantine des Coteaux	13
L'atelier des Coteaux	14-15
A.V.E.C	16
Entrepreneurs des coteaux	16
Orientation scolaire	16
Conversation & culture anglo-américaine	17
Cours de dessin et peinture	17
Les Pilates : un incontournable de la gymnastique douce	18
Les Ateliers de Médiation continuent à Vigoulet	19
Le Qi Gong à Vigoulet	20

Environnement

Bilan de la journée de nettoyage de la Planète	21
La question de l'éclairage nocturne à Vigoulet-Auzil	22-23

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants :

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h et 14h à 19h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 8h à 12h



Contact mairie

Tél. 05 61 75 60 19

www.mairie-vigoulet-auzil.fr | e-mail : mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr

Mot du maire

J

e l'évoquais dans mon dernier édito, la sortie de crise COVID semble se dessiner, grâce au bon taux de vaccination enregistré dans notre pays.



Cela a permis une réussite totale de la fête du village, décalée en septembre. Félicitations au dynamique comité des fêtes et à sa présidente, Nathalie Descoins !

Durant ces longs mois, malgré les difficultés de réunion, votre équipe municipale n'a cessé de travailler à la réalisation des projets correspondant à nos engagements de campagne, et plébiscités par une large majorité de Vigoulétains.

Tous les projets majeurs sont lancés.

J'ai évoqué dans le Lien précédent le lancement du centre d'intérêt public de Faloure, qui verra la naissance d'une épicerie resto, pharmacie, mini-crèche bilingue, pédiatre, sage femme, coiffeuse... et logements, sous le nouveau régime du bail réel et solidaire, permettant l'accès à la propriété de jeunes ménages ;

La centralité du village sera ainsi renforcée (ou créée) en lien avec le plateau sportif, la mairie, l'église et le centre culturel.

Pour le lotissement de Canto Coucut, nous nous sommes entourés des services de maîtrise d'œuvre du Sicoval, et de l'agence Villes Vivantes, qui accompagnera chaque acquéreur, dans une démarche d'aménagement et de construction novatrice respectueuse de l'environnement, nommée « Bamba ».

Après consultation des associations et concertation via internet de tous les Vigoulétains, nous avons pu établir le cahier des charges et lancer l'appel à candidature de l'architecte qui réalisera la restauration et extension du centre culturel.

Le lauréat, Didier Joyes, nous propose un magnifique projet, à la fois novateur et respectueux de l'architecture de Fabien Castaing : « Le parti pris est simple. Utiliser le bâtiment existant comme support à une surélévation contemporaine faite d'un seul matériau : le verre opalescent. Le futur pôle culturel émerge alors tel une lanterne, un signal dans le village. Trois époques dialoguent en toute pureté. »

Préfigurant les futures programmations et animations du Nouveau Centre Culturel, nous avons démarré la saison avec le spectacle « Brel debout » qui fit salle comble le 18 septembre dernier.

Une autre raison de se réjouir du bon vivre à Vigoulet Auzil, les nourritures n'étant pas que spirituelles, désormais, quel bonheur de pouvoir se retrouver en famille ou entre amis à la « Cantine des coteaux » ! L'avant et l'après-spectacle sont désormais assurés, grâce à Cédric et Déborah, qui nous régalent de leurs géniales créations culinaires !

Jacques SÉGÉRIC, Maire de Vigoulet-Auzil
Vice-Président du Sicoval

La taxe foncière évolue...

Vous avez sans doute reçu votre taxe foncière 2021 et n'avez sans doute pas été très étonnés du montant : il n'évolue que très peu.



En revanche, le changement de taux a pu vous surprendre, en effet la part communale passe subitement de 10,62 % à 32,52 %.

Il s'agit en fait de l'intégration de la part départementale (21,90 %) qui vient se rajouter à la part communale (10,62 %) pour arriver à ce chiffre et à ce montant collecté au nom de la commune.

Vous pourriez penser que c'est une excellente nouvelle pour la commune puisque cela va quasiment tripler nos recettes... et bien non, hélas, tout ne sera pas pour nous !

Vous avez tous remarqué ou remarquerez la disparition progressive de la taxe d'habitation

qui est une des deux recettes principales de la commune avec la taxe foncière.

Pour compenser cette perte, l'état va nous reverser l'équivalent de la taxe d'habitation sur cette collecte, pas un euro de plus... le reste va sans doute rester au niveau du département. La bonne nouvelle malgré tout, est qu'il y a compensation, c'est du moins ce qu'on nous a promis...

À suivre...

Bertrand GODIN

La procédure d'appel d'offres pour la rénovation et extension du centre culturel

Des concertations effectuées à l'automne 2020, nous avons tiré une expression de besoin qui a été la première pierre du dossier nous permettant d'initier les phases ultérieures.

La première a été un appel à candidatures pour laquelle un dossier a été déposé au BOAMP et sur la plateforme adéquate (webmarche-Adullact pour les puristes) fin avril 2021 : dossier pour le marché public à procédure adaptée, appel d'offres restreint. La date limite de dépôt des candidatures des architectes était fixée au 28 mai 2021 à 14 heures : nous avons reçu 20 dossiers, de 200 pages environ chacun.

Après un après-midi complet passé à les télécharger (tous les dossiers sont dématérialisés), la Commission d'Appels d'Offres s'est réunie le

31 mai pour procéder à l'évaluation, en trois étapes :

- 1) Vérification de la conformité des documents et formulaires ad hoc fournis par chaque candidat ; pour l'anecdote, notons que l'un d'entre eux a fourni certains documents aux normes européennes...
- 2) Ensuite, analyse des références de chaque candidat (l'expérience de réalisations proches de notre besoin durant les cinq dernières années était l'un des critères importants) : pas toujours facile à comparer, les présentations étant fort diverses, et le volume des documents conséquent !



Projet de Didier Joyes, lauréat

- 3) Enfin, étude des compétences en matière de rénovation énergétique (le second critère dimensionnant) présentées par chaque dossier.

La comparaison des notes a permis d'établir la préselection de 3 cabinets pour la phase finale :

- Agence d'architecture Didier Joyes
- Archéa Architectes - Alain Bayle
- Projet 310 Architectes - Christophe Balas

Notifications étant faites aux uns et aux autres, les trois cabinets sélectionnés ont été reçus ensemble le 18 juin pour visiter le site, répondre à leurs questions (et insister sur le fait que nous comptons sur leur créativité pour présenter des solutions attractives, y compris sur le plan financier bien sûr), ouvrant ainsi la procédure d'appel d'offres, chaque soumissionnaire devant fournir sa réponse au besoin et contraintes exprimées dans un dossier complet le 31 juillet au plus tard.

Pour la petite histoire, cette séance a été l'occasion de remettre aux candidats les plans d'origine (ils datent de 1964 et sont sous une forme « que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître »...) ; au-delà de l'aspect « ancien », ils ne sont pas toujours très exacts... des relevés précis et mises à jour ont donc été faits par les cabinets soumissionnaires.

Pour information, le dossier que nous avons remis aux candidats comprenait les principaux éléments suivants :

- Programme prévisionnel (présentation du projet ; expression de besoin ; exigences et contraintes ; enveloppe financière prévisionnelle)
- CCAG-MO (Cahier des Clause Administratives Générales des Marchés de Maitrise d'œuvre) (la loi applicable)
- CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) (dispositions spécifiques régissant le marché),
- CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) (la mission détaillée, du diagnostic au pilotage du chantier et à la prévention des risques)

Les offres ont été dépouillées en août, et les candidats reçus individuellement les 30 et 31 août pour présentation finale de leur dossier et réponse à nos questions (durée identique pour tous).

Ensuite, la Commission d'Appel d'Offres a rendu son avis, puis le Maire et l'ensemble des Conseillers ont statué (selon critères et formules stipulés dans le Règlement du Concours) ; les trois dossiers étant de grande qualité et correspondant à nos attentes parmi lesquelles : modularité, flexibilité, respect de « l'esprit Castaing » (l'architecte de renom qui réalisa le bâtiment il y a soixante ans...), économies d'énergie, isolation phonique, accessibilité, intégration dans l'environnement immédiat, choix des matériaux, et esthétique du projet ; les offres financières et conditions de réalisation du projet étant très comparables.

Nous tenons à remercier l'ensemble des cabinets qui ont participé aux différentes phases de cette compétition, et qui ont tous fourni d'excellentes prestations.

In fine, le projet du cabinet Didier Joyes a obtenu la meilleure évaluation et a été choisi pour mener à bien les travaux de rénovation et d'extension de notre centre culturel.

Le planning est serré, puisque nous devons avoir commencé les travaux de rénovation avant la fin de l'année 2021 pour pouvoir bénéficier des subventions obtenues en 2020 dans le cadre du plan de relance de l'état portant sur la rénovation énergétique des bâtiments publics ; d'autres subventions sont également finalisées, et, bien entendu, le travail de recherche se poursuit avec ardeur afin de pouvoir boucler le budget !

L'été fut dense, l'automne ne le sera pas moins !

Richard Tisseyre

Dans un souci de transparence, et à la demande de ses auteurs, l'ensemble du Conseil Municipal a décidé de publier le texte ci-dessous.

Nous tenons cependant à affirmer que les points soulevés sont sans fondement juridique, et qu'ils reflètent uniquement les intérêts particuliers de quelques riverains de « Faloure ».

Conformément à nos engagements de campagne, nous continuons à œuvrer activement à l'installation de commerces et services de proximité à Faloure (pharmacie, épicerie, crèche...), et ce dans le plus grand respect de la réglementation en vigueur, ainsi que de l'identité vigoulétaine.

Soyez assuré que ce qui nous anime est, comme toujours, guidé par le seul intérêt général de la commune et de ses habitants.

Le Maire et le Conseil Municipal

Le macrolot de Faloure : des inconvénients ?

Les constructions de commerces, services, logements « telles qu'elles ont été présentées » par le maire, M. Ségéric, dans le dernier « lien » de juin 2021 suscitent bien des réflexions :

> Un 1^{er} inconvénient est que cet avant-projet est en rupture avec ce qui avait été annoncé. En effet, le maire et le conseil municipal reviennent sur un engagement fort, fait au moment des élections municipales.

Il n'y a pas si longtemps, au cours de la campagne électorale, nos élus ont largement développé ces promesses dans les documents distribués courant mars 2020.

Ils ont affirmé « avec force » l'application stricte du PLU (datant de 2018) :

- un « urbanisme maîtrisé, pas d'urbanisation massive ».
- une « limite de l'emprise au sol et de la hauteur à 6 mètres sous sablière » (entre le terrain naturel et le niveau le plus bas de la toiture. cf. tracts électoraux).

> Un 2^e inconvénient est que, à ce stade, le projet comprend des incohérences.

Un an après les élections, le maire et le conseil municipal engagent le 28/04/2021 une « modification simplifiée du PLU ». Selon le code de l'urbanisme (L 153-28 et L153-45), les modifications ne peuvent pas dépasser 20 %,

soit pour la hauteur, 1,20 m. Ceci rend possibles les constructions jusqu'à 7,20 m. Cependant, le maire présente un projet de constructions d'environ 9 m (cf. article du Lien et de « La Dépêche » juin 2021).

D'autre part, on peut remarquer que les terrains qui seraient construits présentent, depuis la départementale, une pente descendante supérieure à 10 mètres. Ceci ne favoriserait pas une bonne visibilité de la route pour les commerces, et entraînerait une circulation trop importante.

Tout ceci demande des explications...

> Un 3^e inconvénient est qu'il n'y a pas de concertation avec l'ensemble des vigoulétains : pas de réunions collectives, pas d'appel à commissions...

Un tel projet d'avenir peut se faire :

- 1 / dans l'esprit de ce que fut toujours Vigoulet-Auzil, sans projet surdimensionné par rapport à la hauteur, les possibilités de sortie sur la route etc.
- 2 / en toute légalité.
- 3 / en concertation avec les habitants. En cas de tolérance, n'oublions pas l'effet de jurisprudence pour les constructions futures. Ne serait-ce que pour cela, tous les vigoulétain(e)s sont concernés ».

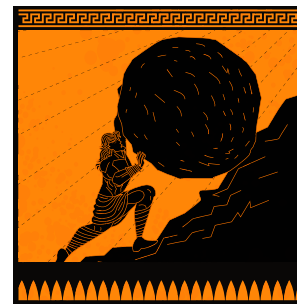
Michel et Marie-Claude Lambin

Notre municipalit  en bref



Sisyph 

Parfois certains d'entre vous nous interrogent sur l'avancement de tel ou tel projet ; il en est un qui ne manque pas d'interpeller : la r paration de notre feu tricolore !



Reprenons sommairement l'histoire : ce feu, respectable par son ancienn t , ne fut point  pargn  par un caillassage aussi incongru que surprenant, pour quelque raison obscure.

Derechef, nous avons demand    notre interlocuteur, le SDEHG (Syndicat D partemental d' nergie de la Haute Garonne), de remplacer les ampoules d t rior es : ce fut au printemps 2020 (!).

Apr s  tude, il apparut que le remplacement de l'ensemble complet  tait n cessaire, les ampoules n'existant plus pour ce mod le. D s que le dossier nous fut remis, nous avons convoqu  un Conseil Municipal (29 octobre 2020) afin de faire approuver la factur (41 000 euros dont 18 000 restant   la charge de la commune) sur laquelle nous n'avions nulle latitude de n gociation.

Le temps s' coulant, le Maire  crivit au Pr sident du SDHEG, avec copie au Pr fet et autres autorit s, pour mentionner l'urgence de r alisation des travaux, la s curit   tant en jeu.

D but mai (2021), nous avons enfin pu rencontrer   nouveau le SDHEG pour s'enqu rir de la suite donn e   nos demandes ; il nous fut alors mentionn  que le remplacement des c bles reliant le feu au r seau  tait n cessaire et qu'il nous  tait fortement conseill  de les remplacer, faute de quoi, point de garantie...

L'addition se montait d sormais   71 000 euros dont 32 000 restant   la charge de la commune.

Un Conseil Municipal fut imm diatement convoqu  pour le 20 mai 2021, afin de permettre que notre dossier passe au Conseil du SDHEG du 28 mai, faute de quoi nous devrions attendre le Conseil suivant du SDHEG.

Le remplacement des feux fut alors pr vu «   l' t  (2021) ».

  l'heure o  ces lignes sont  crites, au SDEHG, rien de nouveau...

La vie municipale me fait parfois penser au mythe de Sisyph  !

Pour terminer sur une note positive, il faut mentionner que les travaux de r novation de l' clairage public ont  t  termin s par le SDEHG avant juin (avec un gain  nerg tique d'environ 75 %, soit une  conomie de plusieurs milliers d'euros chaque ann e, tout en assurant un  clairage confortable et modulable) ainsi que vous avez pu le constater. Ce d lai fut quant   lui fort raisonnable, si l'on sait que le bilan  nerg tique de la commune nous avait  t  pr sent  en juillet 2020, et donc que l'ensemble des phases ( tudes, optimisations, choix, contractualisation, r alisation) ont  t  faites en moins d'un an.

Richard Tisseyre

Oups... la fibre s'est perdue en route

Mauvaise nouvelle : elle cherche son chemin et change d'organisation

Dans le dernier lien, nous vous faisons part du planning de Fibre 31 en charge du déploiement de la fibre sur notre commune avec une prévision faite en début d'année et confirmée en juin.

Pour le Lien d'octobre, nous avons donc contacté Fibre 31 afin d'obtenir une mise à jour sans réponse de leur part malgré une insistance certaine.

Haute-Garonne Numérique (donneur d'ordre dépendant du CD31) nous a en revanche informé de la situation.

Fibre 31 et son prestataire ont, semble-t-il, « omis de prévoir une partie de la connexion de la fibre principale desservant notre serveur local (SRO) » qui sera situé à hauteur du feu rouge. Cette desserte va nécessiter une « ouverture de chantiers de génie civil » (tranchées) sur une/des routes départementales, et donc un certain nombre d'autorisations... Le serveur local va néanmoins être posé rapidement mais risque d'être connecté un peu plus tard.

Dans ce contexte, Fibre 31 a changé de prestataire qui devient PCE.

Contacté, PCE nous annonce un retard de 3 mois pour réaliser ces chantiers non prévus. Ce délai est évidemment à vérifier parce que les travaux à faire sont importants...

Si ce retard n'est que moyennement pénalisant pour les habitants du cœur de village qui ont un débit ADSL avoisinant 10mb/s, il est extrêmement pénalisant pour ceux qui sont en bout de ligne avec des débits de 2mb/s empêchant tout télétravail ou vidéoconférence.

Nous en avons conscience et continuerons à faire le suivi du déploiement.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que la situation sera clarifiée et que la fibre aura retrouvé son chemin.

Bertrand GODIN

Travaux

À la fin de l'avenue des crêtes, juste avant Auzil, des plots ont été posés afin de ralentir le trafic, en cassant la ligne droite que certaines voitures empruntent à grande vitesse au sortir de l'avenue des crêtes.





In mémoriam Didier GEHANT

Didier nous a quittés le 1^{er} juin 2021 à l'aube de ses 55 ans.



Né à Ambérieu-en-Bugey, dans l'Ain, où il passa son enfance, il aura marqué son passage à la mairie en laissant une trace indélébile dans nos mémoires.

Agent municipal aux multiples fonctions, il était notre spécialiste de tous travaux de maçonnerie, de réparations, et à cet égard il avait une

imagination et une réelle habileté sans pareille pour trouver toujours la bonne solution, tels que les box des ateliers municipaux, le mur du vieux cimetière ou le couloir de la maternelle, pour ne citer que les plus récents. Il savait s'adapter à toutes les tâches qui lui étaient confiées notamment dans l'entretien des espaces verts.

Il gardait un souvenir encore vivace de son passage dans l'armée, dont il accomplit la majeure partie de son service en Outre-mer, à l'île de la Martinique, dont il nous parlait souvent, et pour cause il y rencontra celle qui allait devenir sa compagne et la mère de son fils, Mathieu. C'est après l'armée qu'il travailla dans une entreprise de maçonnerie, où il acquit sa qualification, avant d'intégrer la mairie de Vigoulet Auzil en 2000.

Depuis de nombreuses années il avait découvert son havre de paix en pays catalan, près de Perpignan, qu'il destinait à ses vieux jours et où il passait le plus clair de ses temps de loisirs et de vacances. Devant la mairie il avait planté un arbuste fleuri, qu'il avait ramené de là-bas, et il nous faisait toujours déguster les fruits de saison, délicieux abricots, cerises, citrons, de son verger catalan.

Nous garderons de Didier l'image de sa bonne humeur, jamais avare d'un bon mot, ou d'une bonne blague.

Pour ma part je me souviens avec émotion de nos parties de pétanque, pagnolesques, partagées avec ses collègues, et de ses colères factices, qui faisaient rire tout le monde.

D'où tu es, tu remarqueras que nous continuons de penser à toi, sous le soleil de Vigoulet-Auzil, perpétuant ton souvenir par nos agapes, parties de pétanque chargées de fous rires, évoquant la tonitruante exubérance de ton personnage, qui n'est pas sans rappeler celui du Bérurier de San Antonio.

Jacques SEGERIC



Jacques VIDAL s'en est allé faire du vélo dans les nuages...

“ (...) Dans ton école pas comme les autres

Sans ces formidables années passées dans ton école, Jacques, et en particulier dans ta classe lors de mon CM1 et CM2 (soit fin 1979 à 1981), je crois tout simplement que je ne serais pas celle que je suis aujourd'hui.

Avec toi, Jacques, je n'ai jamais appris les rois de France, mais j'ai appris les mathématiques (aires, périmètres, volumes et autres subtilités abstraites) en construisant une cabane en bois dans la cour de récré, j'ai appris les mesures et proportions en cuisinant gaiement dans les coulisses de la cantine, j'ai appris les secrets de l'optique en élaborant de mes mains un petit appareil photo (qui marchait !), j'ai appris les principes de la collectivité en imaginant des jeux dont nous écrivions nous-mêmes les règles (ah, le tennis-ballon !), et j'ai appris l'occitan en dansant le soir en groupes joyeux, bras dessus bras dessous, avec nos parents !

Avec toi, Jacques, j'ai appris la confiance en montant des pièces de théâtre et en jouant des spectacles de clown de mon cru, j'ai appris à raconter des histoires en écrivant à deux ou trois un roman-photo incroyable dont j'ai un grand souvenir, j'ai appris à être responsable en étant l'« infirmière » de l'école et en soignant sans trembler bobos et nez qui saignent, j'ai appris à rédiger des articles sur la vie de mon village et de mon école dans un petit journal mensuel (le Feuilleté) que j'adorais imprimer sur ronéo (et puis ça sentait si bon !), et j'ai appris à être autonome et – encore une fois – responsable en notant moi-même mon comportement en classe et en m'auto-évaluant (oui, un peu trop bavarde, pouvais-tu confirmer !).

Avec toi, Jacques, j'ai appris à nager toutes les nages et à aller récupérer toute habillée un mannequin de plâtre au fin fond de la piscine (quelle fierté !), j'ai appris à courir plus vite que les garçons, à reconnaître les arbres et les fleurs, à dessiner les insectes, j'ai appris à n'être en rien impressionnée par la hiérarchie, les adultes, les plus grands que moi – puisqu'ils me respectaient et m'accordaient leur confiance -, et j'ai appris, en classe verte et classe de neige à m'orienter avec une boussole, à me perdre dans les bois et à retrouver miraculeusement mon chemin tout en déclamant quelques poèmes avec ma meilleure amie.

Bref, avec toi, Jacques, j'ai appris à tracer ma route à mon idée et à exprimer qui j'étais dans la plus grande liberté qui soit.

J'ai appris l'école de la Vie avec plein de V, celle qui rime avec créativité, joie d'être qui on est, forces et fragilités respectées, et expressivité toujours encouragée sous ton œil bienveillant et constamment attentif.

Aujourd'hui, je continue sur ma belle lancée, je continue de créer, j'écris des romans et aussi des livres pour enfants, je suis également éditrice, je danse et je n'y connais toujours rien aux rois de France, je suis heureuse d'être qui je suis et j'espère transmettre un peu de toutes ces richesses à ma fille de 9 ans, sans manquer de lui souffler parfois doucement à l'oreille qu'elle peut poser son crayon et son manuel d'histoire parce que les devoirs du soir, c'est interdit, comme tu me le dis encore aujourd'hui, Jacques, mon ami, quand je viens bavarder avec toi.

Un infini merci à toi.

Anne TERRAL, ancienne élève (1979-1981) »

“ Rien n'étant plus vivant que le souvenir »

disait Frederico Garcia Lora, alors j'ai hâte de découvrir les mémoires de cette boîte à outils, qui je le pense me permettront, comme à beaucoup d'autres Vigouletains, de retrouver les jeunes années, où parents d'élèves, nous avons participé

à cette belle et noble aventure, qu'est celle de l'éducation de nos enfants. (...)

De cette éducation, dépend aujourd'hui le regard que nos enfants portent sur leur propre vie d'adulte en suscitant à notre égard, à la fois

leur indulgence, et dans le meilleur des cas leur reconnaissance d'avoir su leur permettre de choisir un chemin. (...) Un Dimanche matin, après avoir pris son petit déjeuner en famille, Nicolas, mon fils, alors âgé de 6 ou 7 ans, s'habille, met son cartable sur le dos, et part en direction de l'école.

Nous le rattrapons sur la route, et lui rappelons que c'est dimanche, qu'il n'y a pas école, je sais

nous répond-il, je vais voir Jacques et Suzanne. Avoir su donner à nos enfants l'amour de l'école, ce n'est pas seulement les avoir initiés aux études, c'est leur avoir donné le goût du partage, des autres, de la vie sociale ».

Jacques SEGERIC, ancien parent d'élève.

Voilà ce qu'une ancienne élève et un ancien parent écrivaient à Jacques VIDAL qui m'avait fait part de son intention de publier « les mémoires d'une boîte à outils » ouvrage qui lui tenait à cœur, qui mûrit longuement dans la tête de son auteur, avant d'être publié une fois la retraite venue.

Ce livre, que je recommande vivement aux enseignants et aux parents, est le fruit d'une vie d'« instituteur » du temps où il ne s'appelait pas encore « professeur des écoles » comme tenait à le rappeler Jacques VIDAL.

Apprendre sans manuel, une école sans mur où parents et enfants pouvaient pénétrer « comme dans un moulin », où chacun allait à son rythme et à son goût moudre le grain de la culture. « La liberté » pas l'anarchie, disait Jacques.

Des valeurs humaines qui amenaient chaque enfant à se construire dans le respect : elles sont pour moi partage, fraternité, liberté, qui a forgé les femmes et les hommes qu'ils sont devenus, nos enfants, avec un acquis intellectuel

et moral que cette école de la République a su leur donner.

Je le dis avec conviction, car aujourd'hui, le maire que je suis devenu, continue de voir de nombreux anciens élèves de Jacques et Suzanne, devenus adultes, chacun ayant gardé un souvenir ému de cette école, dont ils reconnaissent volontiers toutes les qualités enracinées en eux, qui leur ont permis de franchir avec beaucoup plus de facilités que d'autres les obstacles de la vie.

Jacques et Suzanne, deux prénoms aussi indissociables que Pierre et Marie Curie, dans la mémoire des Vigouletains, vous avez fait de nos enfants des femmes et des hommes dont vous pouvez être fiers. Votre enseignement original, leur a ouvert les portes du bien-être dans leur peau, la voie du bonheur, la réussite. Au nom de tous ces enfants, au nom de tous ces parents, en mon nom personnel, et au nom du Conseil municipal, car Jacques impliqué dans la vie locale fut aussi conseiller municipal, MERCI. MERCI. MERCI.

Jacques Ségéric

Brel (encore) debout !

Le 18 septembre dernier, la Compagnie Cornet à Dés a proposé au public vigouletain une création originale autour de Jacques Brel. Dans la salle, comble, du Centre Culturel, les spectateurs ont pu se régaler des airs inoubliables du grand Jacques, au travers d'une mise en scène originale et du talent de l'artiste Raphaël Breil, seul en scène avec son piano et sa voix exceptionnelle.

Un grand merci à ceux qui sont venus nous prêter main forte pour que la troupe puisse s'installer et jouer dans de bonnes conditions !

Christine Parisot et Pascale Vignaux



Aux Aînés de Vigoulet-Auzil...

Après une grande pause liée à la COVID, nous nous sommes enfin retrouvés le mardi 29 juin, nous étions une trentaine, autour d'un apéritif dinatoire au Domaine d'ARQUIER où le temps a été aussi de la partie. Chacun a apporté sa spécialité culinaire et nous nous sommes régelés. Merci à Marie-Renée et Pierre Espagno pour leur accueil.

Ce fut comme à l'accoutumée un moment d'échanges très convivial. Nous espérons bien reprendre toutes nos activités dès la rentrée. En attendant, restez prudents !

*Catherine BAYOT
pour le Lien Social*



Retrouvez plus de photos de nos retrouvailles en fin de Lien

De mémoire de Vigouletain, nous

On l'avait tellement voulu et attendu ce moment où l'on se retrouverait

L'après midi a commencé par un tournoi de pétanque avec 16 doublettes en lice de tous les âges. L'amusement et la concentration étaient de mise pour quelques belles parties.

Le maxi jeu gonflable a également eu son fervent public de jeunes (et moins jeunes nous a-t-on dit). Pendant près de 5 heures, ça a rebondi dans tous les sens.

Juste à côté une dizaine de voitures remarquables étaient là pour être admirées et les plus chanceux ont même pu faire un tour sur les coteaux avec leurs propriétaires.

Dans un même temps, les bénévoles du comité des fêtes ont tout donné pour vous abreuver

et vous restaurer au son du super orchestre qui a mis une ambiance de dingue, jusqu'au feu d'artifices et un peu plus encore ! Nous n'avions jamais vu la piste de danse aussi remplie...

Cet événement avait une saveur toute particulière après près d'un an et demi sans pouvoir se réunir...

Alors on vous remercie d'avoir été présents, on remercie également tous les bénévoles qui nous ont aidés et on vous donne rendez vous très bientôt pour remettre ça !

Nathalie Descoins

La Cantine des Coteaux, nouveau lieu de vie au cœur de Vigoulet-Auzil !



La Cantine des Coteaux a ouvert ses portes dans l'annexe du Centre Culturel, aussi connue sous le nom de « petite mairie », face à l'église. Ce lieu convivial, qui a déjà su trouver son public, propose un choix de petits grignotages et plats « bistrot » du mardi au samedi, midi et soir. Lorsqu'il fait beau, les clients peuvent déguster de bons petits plats en terrasse, sous le regard (jaloux ?) de la sculpture de Persik, le légendaire cheval du village.

En plus de l'offre de restauration (sur place ou sur commande à emporter), la « Cantine » fait également dépôt de pain (baguettes de Fred l'Artisan) et cave à vin, avec une sélection de vins régionaux, généralement bio.

Déborah et Cédric Mézergues, qui ont ouvert ce nouveau lieu de convivialité, ont une longue expérience dans la restauration.

Le couple de restaurateurs a en effet tenu le Cosy Caffé, restaurant bistrot du quartier Saint-Etienne à Toulouse, de 2003 à 2011. Ils ont ensuite obtenu une concession de la mairie de Toulouse au Port Saint-Sauveur (Les amis du port), qu'ils ont tenue jusqu'en 2015, tout en créant en parallèle une entreprise de pâtisseries artisanales destinées aux professionnels de la restauration.

**Service en terrasse aux beaux jours,
ou vente à emporter (06 300 913 90).**

n'avions jamais vu ça... Merci !

tous... Et vous avez été plus de 500 personnes à être au rendez-vous !

Retrouvez plus de photos de la Fête du 11 septembre dernier en fin de Lien





Depuis mi-août, vous avez pu découvrir ce nouvel espace dédié à la création. L'atelier des Coteaux, c'est avant tout un atelier partagé entre des artisans et artistes, avec également une boutique attenante.

Afin de renouveler notre offre, vous découvrirez de nouvelles créations en magasin tous les 3 mois.

À l'atelier, nous vous convions également à venir exprimer vos talents en vous initiant à des activités créatives, accompagné par l'un de nos intervenants. Tous les membres de votre famille pourront trouver une discipline et une formule à leur goût. La céramique, le dessin et la peinture, la sculpture, l'art floral et le relooking de meubles et d'objets de déco ou encore le « punch needle » (tissage de fils de laine). Nos formules sont variées : des abonnements à l'année, des stages durant les week-ends ou les vacances scolaires.



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER ANNE KOENIG POUR PLUS D'INFORMATIONS :

• latelierdescoteaux.contact@gmail.com

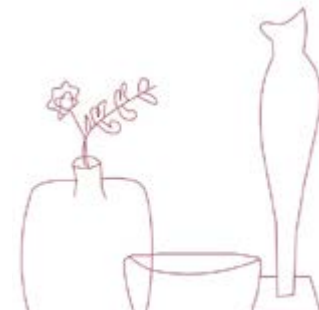
• 07 83 21 81 05

www.latelier-des-coteaux.jimdosite.com

 et  : [#latelierdescoteaux](https://www.instagram.com/latelierdescoteaux)

Anne Koenig

Calendrier des stages et ateliers :



offre de stages week-end jusqu'à décembre 2021

Les stages ne peuvent avoir lieu qu'à partir d'un effectif minimum de 4 participants

N° de l'offre	Intervenant	Thème	public	eff max	Dates, horaires	Tarif
5	Sophie	Bijoux en porcelaine	adultes	6	Stage de 9h sur 1 jour 1/2 en week-end : samedi 2 oct de 10:00 à 17:00 et samedi 23 oct de 9:30 à 12:30	120€
6a	Yasmine	DIY : déco d'objet recyclés	enfants dès 12 ans et adultes	6	Stage de 3h le dimanche 26 sep de 9:30 à 12:30	42€
6b				6	Stage de 3h le dimanche 10 oct de 9:30 à 12:30	42€
6c				6	Stage de 3h le dimanche 14 nov de 9:30 à 12:30	42€
6d				6	Stage de 3h le dimanche 28 nov de 9:30 à 12:30	42€
7	Yasmine	relooking de meuble	adultes	4	Stage de 9h sur 1 jour 1/2 en week-end : samedi 23 oct de 14:00 à 17:00 et dimanche 24 oct de 10:00 à 17:00	120€
8	Raymonde	sculpture	adultes	5	Stage de 7h sur 1 jour le samedi 27 nov de 10:00 à 18:00	95€
9				5	Stage de 14h sur 2 jours en week-end : samedi 16 oct et dimanche 17 oct de 10:00 à 18:00	165€

offres de stages durant les vacances

Les stages ne peuvent avoir lieu qu'à partir d'un effectif minimum de 4 participants

10	Evelyne	dessin, peinture (art thérapie)	ados dès 15 ans et adultes	6	Stage de 15h sur 1 semaine 3h/jour : vacances Toussaint du 25 oct au 29 oct de 9:30 à 12:30	180€
----	---------	---------------------------------	----------------------------	---	---	------

offre d'ateliers pour l'année 2021/22

Les ateliers ne peuvent débuter qu'à partir d'un effectif minimum de 4 participants

N° de l'offre	Intervenant	Thème	public	eff max	Dates, horaires	Sessions	Tarif	cotisation asso
SESSIONS 1	Anne	céramique	enfants 7/11 ans	6	Ateliers de 1h30 les mercredis de 13:30 à 15:00 Attention : inscription pour toute l'année	6 séances du 15 sep au 20 oct	390€	15€ cotisation asso
	Anne	pyrogravure				6 séances du 10 nov au 15 déc		
	Denis	sculpture				7 séances du 5 jan au 16 fév		
	Evelina	dessin, peinture				7 séances du 1er mars au 20 avril		
	Anne	théâtre d'ombre				4 séances du 11 mai au 1er juin		
	Anne	art floral				4 séances du 8 juin au 29 juin		
SESSIONS 2	Anne	céramique	ados 11/16 ans	6	Ateliers de 1h30 les mercredis de 16:00 à 17:30 Attention : inscription pour toute l'année	6 séances du 15 sep au 20 oct	390€	15€ cotisation asso
	Anne	pyrogravure				6 séances du 10 nov au 15 déc		
	Denis	sculpture				7 séances du 5 jan au 16 fév		
	Evelina	dessin, peinture				7 séances du 1er mars au 20 avril		
	Anne	théâtre d'ombre				4 séances du 11 mai au 1er juin		
	Anne	art floral				4 séances du 8 juin au 29 juin		
SESSIONS 3a	Sophie	Poterie, céramique	adultes	6	Ateliers de 2h les mercredis de 18:00 à 20:00 Attention : inscription par session	4 séances du 29 sep au 20 oct	115€	15€ cotisation asso
						6 séances du 10 nov au 15 déc	160€	
						7 séances du 5 jan au 16 fév	180€	
						7 séances du 1er mars au 20 avril	180€	
						8 séances du 1er mai au 29 juin	205€	
SESSIONS 4a	Sophie	Poterie, céramique	adultes	6	Ateliers de 2h les mercredis de 20:00 à 22:30 Attention : inscription par session	4 séances du 29 sep au 20 oct	115€	15€ cotisation asso
						6 séances du 10 nov au 15 déc	160€	
						7 séances du 5 jan au 16 fév	180€	
						7 séances du 1er mars au 20 avril	180€	
						8 séances du 1er mai au 29 juin	205€	



A.V.E.C

Malgré les conditions sanitaires qui ont empêché la tenue de plusieurs événements, l'année scolaire 2020-2021 s'est terminée sur une note positive à l'école des Coteaux.

En effet, l'Association des Volontaires de l'École des Coteaux, AVEC, a organisé une tombola dont le tirage au sort par les enfants s'est tenu lors de la fête de l'école. Cette tombola a rencontré un vif succès notamment grâce aux nombreux lots offerts par les commerçants des environs. Les bénéfices vont permettre de financer une partie des projets scolaires de cette année.

Les précédentes actions de l'association avaient permis l'année dernière de mener à bien plusieurs projets de l'école : cours de théâtre, sortie à la clairière aux insectes,

tag du mur de l'entrée, projet jardinage... Les cours de théâtre se sont clôturés par une représentation à laquelle ont pu assister les parents.

L'association compte organiser sa traditionnelle vente de sapins de Noël en décembre et espère vous y retrouver nombreux !

En attendant, l'AVEC souhaite une très bonne rentrée 2021 à tous les élèves !

Aude, Cécile, Christelle, Emilie, Erika, Julie, Marie-Cécile, Sophie et Yasmine

VOUS ÊTES ENTREPRENEUR SUR LES COTEAUX, OU VOUS ÊTES EN TÉLÉTRAVAIL ET PASSEZ DE LONGUES JOURNÉES À TRAVAILLER SEUL CHEZ VOUS ?

Je souhaiterais proposer un moment pour se rencontrer afin :

- d'échanger sur nos métiers, nos façons de travailler
- créer peut-être des synergies
- prendre un thé, un café et changer du quotidien de travailleur solo
- agrandir nos réseaux
- ou toute autre idée constructive !

Si cela vous intéresse, je vous propose de me contacter par mail virginie@akuocoaching.com afin d'organiser une première rencontre.

Virginie Cotel, Coach en développement personnel pour les personnes hypersensibles, hauts potentiels.
<https://akuocoaching.com>

Orientation scolaire



Votre enfant est en 3^e, 2^{de}, 1^{re}, Tl^e et vous souhaitez l'aider à se préparer pour les échéances d'orientation ? Vous vous posez des questions sur les différents parcours scolaires possibles (voie professionnelle, bac pro / techno / général), quelles spécialités choisir, quelle famille de métiers, quelles études supérieures (vœux Parcoursup) ?

Danielle Godin, coach certifiée RNCP, vous propose de vous rencontrer afin de répondre à vos questions. Le premier entretien, de 30 à 45 minutes (téléphone ou présentiel à Vigoulet-Auzil), est effectué gratuitement.

Danielle Godin

- Coach consultante, diplômée et certifiée RNCP
- Coaching d'orientation scolaire et professionnelle Collégiens / Lycéens / Etudiants

06 72 99 19 36
cap.equilibres@gmail.com
<https://cap-equilibres.fr/>



Conversation & culture anglo-américaine

Comme les années précédentes l'Association CRECEL propose des cours de conversation et de culture Anglo-Américaine pour tous les niveaux, au centre culturel.

- Le lundi de 10h à 11h30 pour les débutants et faux-débutants
- Le jeudi de 10h à 11h30 pour les moyens

Nous suivons l'actualité et les événements culturels des pays Anglo – Saxons à l'aide des deux magazines en Anglais : « I love English World » et « Go English ». Nous révisons aussi la grammaire anglaise sur demandes des participants et la bonne humeur est garantie !

Contact : Dany Combes au 06 73 78 10 50



Christine Decreton, responsable de l'atelier Hilaire Pader, propose des cours de dessin et de peinture aux adultes (à partir de 16 ans).

- 1^{re} étape : Revoir le dessin, cadrage, lignes de fuite, les proportions et le dessin abstrait, puis selon la demande l'huile, l'acrylique et aquarelle.
 - 2^e étape : Comprendre la couleur et ses associations et créer soi-même son propre tableau.
- Les cours d'une durée de 3h (avec un maximum de 8 personnes) auront lieu le jeudi à 14h à partir du jeudi 7 octobre.

Tarif de 26 € le cours (un cours d'essai gratuit).

Inscriptions en mairie



Le Pilates : un incontournable de la gymnastique douce

Inventé par Joseph Pilates, au 19^e siècle, cette gymnastique douce vise à harmoniser la posture, en connexion avec une respiration fluide.

Par des exercices sollicitant les muscles profonds et l'auto-grandissement, le pratiquant prend conscience du centrage et de l'équilibre de son corps.

L'idée de J. Pilates était de renforcer la structure corporelle : « Fort comme une colonne grecque et souple comme un chat ».

Pour comprendre les tenants et les aboutissants de cette pratique, ce serait une erreur d'appréciation de s'en servir comme un effet de mode. Le Pilates œuvre avec d'autres disciplines (Yoga, Qi gong, méditation...) à trouver la juste mesure, ou l'équilibre entre l'esprit et le corps.

Le « must » serait de compléter cette activité avec de la marche active, ou de la course à pied.

Pour ma part, j'associe le Pilates à mon enseignement de moniteur de tennis (sport impliquant de l'agilité, de la vélocité et du gainage).

Si vous souhaitez découvrir le Pilates, je vous donne rdv à 9h les Mercredis au City Park de Vigoulet-Auzil (en cas de pluie, dans le centre culturel).

**Ludovic Guenot, instructeur certifié
en Pilates 06 61 09 87 60
Cours collectifs ou à domicile**

Les Ateliers de Méditation continuent à Vigoulet, 1 samedi matin par mois

Plus que jamais nous avons besoin de nous recentrer, de retrouver du sens à notre vie, de comprendre qui nous sommes et ce qui nous arrive actuellement... La peur est omniprésente, la colère grandit, la tristesse s'installe pour beaucoup.



Mais prenez-vous conscience que ces trois émotions sont des énergies négatives que nous créons nous-mêmes en réaction à des événements extérieurs à nous, et aussi parce que nous avons l'impression de ne plus rien maîtriser ?

Comment recréer de la **JOIE** en nous et autour de nous ? Cette émotion qui est celle du bien-être physique, et aussi celle de notre corps spirituel.

Il n'y a qu'une seule réponse que toutes les sagesse anciennes ont prescrite : avoir la capacité de s'intérioriser pour ne plus se laisser « balloter » par les choses extérieures dont nous ne voulons pas !

LA MEDITATION est la meilleure technique qui permet cela. Elle est pratiquée dans toutes les traditions depuis des millénaires, et maintenant elle est préconisée par les psychologues et les psychiatres.

Pourquoi ? Parce que c'est le meilleur outil de connaissance de soi qui amène à une transformation de son mal-être en bien-être, en apprenant à se relier à soi, à sa nature essentielle, et en faisant vraiment l'expérience du moment présent. La méditation entraîne à maîtriser, en toute circonstance, l'art d'être vigilant sans effort de ce qui se passe à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de soi. C'est développer sa conscience d'être au monde en étant centré et ancré, en s'acceptant tel que l'on est. Petit à petit cela se traduit par : ne plus se défendre, ne plus se justifier, ne plus vouloir impressionner, ne plus cacher ses blessures, et cela, c'est la plus grande des **LIBERTÉS** !

C'est en fait réussir à faire la paix avec soi-même en se libérant des attentes des autres, et à partir de là, nous nous aimons et pouvons aimer les autres. Voilà d'où naît ensuite la compassion...



PLANNING 2021-2022

Les ateliers gratuits pour tous ont lieu une fois par mois à l'espace culturel de Vigoulet-Auzil et en cas de mesures sanitaires, en visio par internet (zoom) – Une adhésion de 20 euros à l'association sera demandée uniquement à la fin de la première séance si vous désirez participer aux autres.

Je me fais un plaisir de vous accompagner bénévolement un samedi matin par mois dans cet art ancestral afin que cette pratique devienne quotidienne pour vous et puisse vous apporter tous les bienfaits reconnus de cette pratique.

Je suis enseignante en arts énergétiques chinois (Qi gong) et en méditation sunyata, j'accompagne des groupes depuis près de 10 ans, et participe à l'ouverture d'une nouvelle conscience.

Dates prévues : les samedis 11 septembre, 16 octobre, 20 novembre, 11 décembre, 8 janvier, 12 février, 12 mars, 2 avril, 7 mai.

Contact : Fabienne Vannucci-Moraly
06 20 73 49 77
fabienne.moraly@gmail.com
www.artetqigong.com





Le Qi Gong à Vigoulet, cours hebdomadaire et stages mensuels



POURQUOI LE QI GONG A-T-IL DE PLUS EN PLUS D'ADEPTES ?

La plupart d'entre nous ressent le temps qui « file » de plus en plus vite ; se sent de plus en plus bousculé ; recherche une source de mieux-être au quotidien. La plupart vit dans l'extériorité et oublie son intériorité.

Le Qi Gong est une gymnastique/discipline chinoise vieille de plus de 4 000 ans, un art du « mieux vivre » qui devient progressivement un état d'Être au quotidien et va répondre à ces différentes tensions en travaillant aussi bien sur l'aspect physique que psychique...

C'EST UNE MÉDITATION EN MOUVEMENT.

La pratique est fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.

Le but est d'harmoniser le corps et l'Esprit, de préserver sa santé, combattre le stress, maîtriser ses émotions, ce qui a des effets sur certaines pathologies dont l'hypertension et des douleurs chroniques.

Bien au-delà d'un simple entretien corporel, il favorise l'épanouissement de chacun. Les principes de la méthode répondent aux besoins des trois domaines de notre être, à savoir : notre **corps physique** (muscles, tendons, articulations,

organes..) ; le **QI** (souffle, respiration, énergie) en la renforçant, et notre **mental et psychisme** (conscience de soi).

Les cours hebdomadaires sont dispensés par Véronique le mardi de 12h30 à 13h45 et le jeudi de 19h45 à 21h

Véronique enseigne aussi le stretching postural le mercredi de 12h45 à 13h45 à Vigoulet. Fabienne assure deux cours mensuels en visio (zoom) entre deux stages. **Les stages** sont assurés par les deux enseignantes.

Planning des dates communiqué par les enseignantes, et à la mairie et aussi lors du forum des associations le samedi 4 septembre 2021.

En cas de mesures sanitaires, les cours sont assurés en visio. Un cours d'essai est offert.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT :

- **Véronique** : Tél. 06 61 53 48 44
contact@harmonie-posturale.com
- **Fabienne** : Tél. 06 20 73 49 77
fabienne.moraly@gmail.com
www.artetqigong.com

Nous sommes diplômées en arts énergétiques chinois (Qi gong) et enseignons depuis plusieurs années.



Bilan de la journée de nettoyage de la planète



Le samedi 18 septembre 2021 dernier, une dizaine de courageux volontaires se sont retrouvés à 9h30 sous la Halle de la Mairie pour participer à la journée de nettoyage mondial de la planète (« Clean Up Day » en bon anglais).

Comme l'an dernier, la pluie était de la partie, mais elle n'a pas entamé la détermination des participants, petits et grands.

BILAN DE L'ANNÉE 2021 À VIGOULET-AUZIL :

- Déchets non-recyclables : 17,5 kgs
- Déchets recyclables : 6 kgs
- Verre : 3,5 kgs

Soit un total de 27 kgs
de déchets ramassés en 2021.

avec moins de déchets dans la nature ! Nous savons aussi que de nombreux promeneurs et sportifs ramassent les déchets qu'ils trouvent sur le chemin de leurs activités extérieures, merci à eux de participer toute l'année au nettoyage de notre nature !

Au-delà de l'opération de nettoyage, l'objectif est aussi de sensibiliser les citoyens à l'importance de mieux consommer, pour produire mieux et moins jeter.

Merci au Sicoval, partenaire de l'événement, pour l'aide logistique et la mise à disposition des bacs d'ordures ménagères et de tri.

Les chiffres sont en baisse par rapport à 2020 (où plus de 70 kgs avaient été ramassés). Mais voyons le plutôt comme une bonne nouvelle,

Pascale Vignaux





La question de l'éclairage nocturne à Vigoulet-Auzil...

Alors que les travaux de rénovation de l'éclairage public s'achèvent, avec le remplacement des ampoules traditionnelles par des leds et la mise en place d'horloges « astronomiques », un nouveau sujet, également en lien avec l'éclairage de la commune, sera prochainement débattu en Conseil Municipal : la question de l'extinction de l'éclairage nocturne à Vigoulet-Auzil.

POURQUOI VOULOIR ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UNE PARTIE DE LA NUIT ?

Cette mesure servirait 3 grands objectifs :

- préserver la biodiversité
- réaliser des économies (et diminuer les émissions de gaz à effet de serre)
- permettre l'observation du ciel

RAPPEL DU CONTEXTE JURIDIQUE :

La loi Grenelle II fixe pour objectif la prévention, la suppression ou la limitation « des émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes ». De plus, la France s'est engagée à diminuer de 20 % ses émissions de CO₂.

Comme le prévoit l'article L.583-2 du code de l'environnement, l'autorité compétente pour s'assurer du respect de ces dispositions est d'une manière générale le maire, au titre de son pouvoir de police.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

En quelques décennies, les hommes ont bouleversé l'alternance naturelle du jour et de la nuit en éclairant artificiellement la nuit. A tel point que tous nos paysages ont été impactés, aussi bien en ville qu'à la campagne, avec la création d'un halo lumineux qui s'étend bien au-delà de son périmètre d'émission.

Or, depuis la nuit des temps, la vie s'est construite sur un rythme biologique articulé sur l'alternance du jour et de la nuit.

La rupture de cette alternance se traduit par un impact sur les éco-systèmes, aussi bien pour la faune que pour la flore. En effet une grande partie des plantes dépend des insectes diurnes et nocturnes pour assurer sa pollinisation. Un grand pourcentage d'espèces nocturnes (papillons, invertébrés, mammifères, amphibiens) a par ailleurs besoin d'une obscurité la plus longue et complète possible pour assurer son cycle biologique (reproduction, déplacements, alimentation...).





Certains insectes sont aussi attirés par les sources lumineuses jusqu'à épuisement total et mort. Les oiseaux migrateurs ont plus de difficultés à s'orienter.

La lumière peut en outre produire un « effet barrière », apparaissant comme quelque chose d'infranchissable pour certaines espèces, ce qui fractionne les habitats et isole les individus au sein d'une même espèce, favorisant parfois des extinctions locales.

ÉCONOMIES

Même si l'objectif premier d'une telle mesure est la préservation de la biodiversité, il n'en reste pas moins qu'elle permet de réaliser des économies substantielles pour la commune : généralement entre 20 et 30 % de la facture d'éclairage annuelle.

FAVORISER L'OBSERVATION DU CIEL

Les halos de lumière diminuent le contraste avec ce qui peut être observé dans le ciel depuis la terre, gênant notamment l'observation de la voie lactée qui est désormais difficilement observable dans toute sa splendeur.

Or, un ciel sans pollution lumineuse permet d'observer plus de 7 000 étoiles en même temps, grâce à l'extraordinaire finesse de l'œil humain ! Nous devons considérer comme fondamental le droit à observer le ciel ; la possibilité d'entrevoir l'immensité de l'Univers ne constitue-t-il pas un patrimoine universel commun ?

AUTOUR DE NOUS...

Aujourd'hui, ce sont 30 % des communes françaises qui éteignent, partiellement ou totalement, leur éclairage public la nuit.

Soleval, l'agence locale de l'énergie et du climat du Sicoval, accompagne les communes comme la nôtre dans cette démarche.

Près de nous, de nombreuses communes ont « franchi le pas » : Lacroix-Falgarde, Pechabou, Pompertuzat, Corronsac, Auzeville, Montbrun-Lauragais... pour n'en citer que quelques unes sur le Sicoval.

ET LA SÉCURITÉ DANS TOUT ÇA ?

La sécurité est souvent citée comme une préoccupation majeure lorsqu'on parle d'extinction des éclairages la nuit.

Or, le retour d'expérience des nombreuses communes ayant déjà engagé cette démarche est très encourageant.

Les expérimentations montrent en effet qu'il n'y a pas d'augmentation de la délinquance ou des cambriolages, au contraire. Il y a même une baisse des incivilités, dégradations et tapages nocturnes, puisque sans lumière, les délinquants ont bien du mal à opérer, à se rassembler, ou à rester dehors. Quant aux cambriolages, ils ont essentiellement lieu en journée...

En ce qui concerne la sécurité routière, là aussi, les études montrent que cela pousse au contraire les automobilistes à plus de vigilance. Il n'y a pas de hausse d'accidents constatée. Les recherches concluent sur une dangerosité de la nuit, liée non à l'obscurité, mais à d'autres facteurs plus significatifs : alcool, vitesse, et surtout fatigue du conducteur.

La pose de panneaux à l'entrée du village permettrait en outre d'informer et sensibiliser les automobilistes à cette mesure.

LA SUITE...

La décision d'éteindre, ou non, les éclairages publics à certaines heures de la nuit sera soumise à débat et vote lors d'un prochain conseil municipal. Nous vous tiendrons bien entendu informés.

Pascale Vignaux

Sources : Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne / Soleval / Sicoval / Ministère de la transition écologique

Retour en images

